

Sommaire des discussions sur la réforme électorale

dirigées par Gavin Davies

Lundi le 26 septembre 2016, au Centre communautaire West Hillhurst de Calgary, j'ai mené une consultation de groupe sur la question de la réforme électorale au Canada. J'ai décidé d'organiser cette réunion parce qu'en tant que personne possédant une formation supérieure en politique, il m'appartenait d'aider les autres à s'éduquer et à s'engager dans la question de la réforme électorale. Quinze personnes ont pris part à la réunion et trois autres m'ont transmis leurs commentaires avant sa tenue. Les participants étaient douze hommes et trois femmes, dont l'âge variait entre 22 et plus de 70 ans. J'ai commencé en présentant les avantages et les inconvénients de cinq des systèmes les plus populaires : le système majoritaire uninominal à un tour, le vote préférentiel, le vote unique transférable, le scrutin de liste et la représentation proportionnelle mixte. Les renseignements présentés s'inspiraient, en les approfondissant, des diapositives tirées du document de la Bibliothèque du Parlement intitulé *Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : un aperçu*¹. Les participants ont ensuite rempli un questionnaire fourni par le Mouvement pour la représentation équitable au Canada, afin d'apparier leurs valeurs à un système électoral², et utilisé sa circulaire sur les solutions de rechange au système majoritaire uninominal à un tour comme référence³. En groupes de trois ou quatre, les participants ont ensuite discuté durant 45 minutes sur les sept questions posées par le Comité spécial sur la réforme électorale (voir ci-dessous) avant de partager leurs réponses en séance plénière. Voici les notes compilées par le groupe :

1) Pourquoi la réforme électorale est-elle importante pour vous?

Tous les groupes conviennent qu'ils sont présents parce qu'il doit y avoir une plus grande équité dans le système électoral, pour que les gens puissent savoir que leur vote compte réellement. Il existe une insatisfaction généralisée face à la possibilité qu'un pourcentage du vote populaire inférieur à 50 % puisse permettre l'élection d'un gouvernement majoritaire, au manque de diversité parmi les députés, et à l'impossibilité pour le système majoritaire uninominal à un tour de respecter la norme d'égalité des électeurs attendue d'un scrutin. Si la plupart des participants ont affirmé que la représentation proportionnelle était celle qui permettait le mieux de faire en sorte que chaque vote compte, ils n'étaient pas en mesure d'indiquer clairement quel système serait le meilleur non plus que d'expliquer les nuances dans le fonctionnement des différents systèmes.

2) D'après vous, quels sont les points forts et les points faibles du système électoral actuel du Canada et des autres systèmes?

Les forces du système majoritaire uninominal à un tour sont qu'il est déjà bien connu et bien compris des électeurs, et sa tendance à produire des gouvernements majoritaires fait en sorte que nous n'avons pas à nous préoccuper de l'échec éventuel des coalitions. Le vote préférentiel fonctionne un peu mieux pour obtenir une majorité des votes, mais il exagère la force des partis régionaux, ce qui fait en sorte qu'Ottawa n'a pas à écouter l'Ouest.

¹ <http://www.loppar.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html>

² https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdc4nJFBrAVAxz_G4P-BJiMASnZCgGwlbuX6TwV94XFp35gw/viewform?fbzx=-5337592414656014000

³ <https://docs.google.com/document/d/1NVGG42iq00c2obtWWMxWa3zmTZAfAKA5dPtdUbZ0kUA/edit>

Les faiblesses du système majoritaire uninominal à un tour sont qu'il présente une plus grande possibilité de voir se créer un bloc régional qui vote toujours de la même façon acquérir trop de pouvoir. Cette situation crée des majorités artificielles et encourage la persistance d'un système bipartite qui limite le choix et la représentation des électeurs.

Les forces des systèmes de représentation proportionnelle sont que la présence d'un plus grand nombre de partis donne à la population une meilleure chance de faire entendre sa voix et pourrait contribuer à faire augmenter le taux de participation aux élections. De plus, un système comme le VUT peut favoriser l'élection de candidats indépendants, qui peuvent offrir une solution de rechange à des candidats locaux impopulaires. Cela pourrait également contribuer à contrer l'influence que peuvent avoir les médias sur la campagne.

Les faiblesses sont qu'il devient plus difficile de former un gouvernement parce que les gouvernements de coalition prennent plus de temps à s'installer et peuvent devenir les otages d'une minorité. Il existe aussi un enjeu lié à l'augmentation de la bureaucratie nécessaire à la mise en place du système et à l'augmentation de la complexité pour les électeurs.

3) Estimez-vous que le système électoral actuel du Canada est juste? Inclusif? Représentatif? Pourquoi?

Équitable Le système électoral actuel du Canada n'est équitable que dans la mesure où les règles sont claires et qu'il n'y a pas beaucoup de corruption. Il est toutefois très inéquitable dans la mesure où il existe beaucoup de votes gaspillés qui n'influencent pas le résultat et qu'il crée des majorités artificielles.

Inclusif Le système actuel n'est pas inclusif, dans la mesure où tous les votes ne sont pas égaux et surtout parce qu'il n'inclut pas suffisamment les nouveaux partis politiques, les minorités et les femmes.

Représentatif Le système actuel n'est pas très représentatif en raison du pouvoir des whips des partis qui musèlent les voix régionales, et du fait que les résultats des élections présentent une grande disparité entre le pourcentage des votes et le nombre de sièges.

4) Que pensez-vous du vote obligatoire?

Trois participants sont en faveur et douze sont contre le vote obligatoire, plusieurs craignant que cela n'entraîne qu'une hausse négligeable du taux de participation aux élections; les gens n'auraient pas davantage de raisons de comprendre les enjeux politiques, juste un motif d'aller voter. Ceux qui se disent en faveur indiquent que cela devrait aller de pair avec un programme à grande échelle d'éducation des électeurs. Par conséquent, on ne doit considérer cette option qu'en dernier recours.

5) Que pensez-vous du vote électronique?

La plupart des groupes ont exprimé des préoccupations face à la sécurité d'un tel système. Il faudrait mettre en place un mécanisme complet permettant d'en démontrer la sécurité, ce qui pourrait être fait en commençant par des élections locales pour s'assurer du bon fonctionnement du système. Mais dans un monde idéal, oui, un mécanisme quelconque de vote en ligne ou électronique serait excellent, puisqu'il offrirait un plus grand accès au vote (p.ex. plus de temps pour voter, plus facile de voter pour une personne se trouvant à l'extérieur de sa province de résidence, etc.). Cependant, il existe aussi une inquiétude qu'une personne puisse être obligée de voter d'une certaine façon par des membres de sa famille si le vote se faisait à la maison.

6) D'après vous, quelles devraient être les prochaines étapes d'une réforme du système électoral (p. ex. une assemblée de citoyens, un référendum, etc.)?

Tous les groupes sont d'accord pour dire qu'il ne devrait pas y avoir de référendum. De façon générale, les participants se disent préoccupés par la politique de division, dans laquelle la

partisanerie remplace les faits, et estiment que le citoyen moyen ne serait pas en mesure de prendre une décision éclairée en raison de la complexité et de la grande variété des systèmes électoraux. Il existait un sentiment selon lequel les référendums devaient être réservés aux enjeux constitutionnels et que des dossiers comme celui-ci devaient être traités par des députés informés, au nom des citoyens.

Seuls quelques participants sont en faveur des assemblées de citoyens, parce que même si elles sont utiles pour renseigner les gens qui ne sont pas impliqués dans le processus, leurs conclusions ne sont trop souvent pas mises en œuvre.

En outre, le fait que la composition du Comité sur la réforme électorale soit proportionnelle à la répartition actuelle des sièges à la Chambre des Communes permet de croire qu'un nouveau système ne favoriserait pas lourdement un parti aux dépens des autres. Cependant, le groupe serait encore plus rassuré par la présence d'une clause crépusculaire exigeant l'examen du nouveau système électoral après deux élections. Une personne a également demandé qu'on lui assure que le nouveau système électoral ne pourrait pas être renversé à cause d'un conflit avec la constitution.

**7) Chaque système électoral met l'accent sur certains buts, valeurs et principes.
D'après vous, quelles valeurs et quels principes devrait-on promouvoir dans la conception d'un système électoral pour le Canada?**

L'une des valeurs fondamentales sur laquelle tous les groupes étaient en accord est la responsabilité. La majorité convient qu'un système proportionnel serait le mieux à même de l'assurer, la plupart favorisant le VUT plutôt que la RPM, parce que la plupart des participants conviennent qu'au niveau fédéral, la représentation idéologique est plus importante que le fait d'avoir un représentant local qui connaît la région; la représentation locale est davantage l'affaire des conseillers municipaux et des députés provinciaux. Par ailleurs, la mise en place d'un système proportionnel pourrait contribuer à favoriser la coopération entre les partis.

Résumé/Recommandations

- Ni le scrutin majoritaire uninominal à un tour ni le vote transférable ne vont suffisamment loin pour représenter les intérêts de la population.
- Nous avons besoin d'un système proportionnel faisant en sorte que chaque vote compte.
- La représentation locale n'est pas aussi importante que la représentation idéologique.
- Il est nécessaire d'avoir un système qui fera en sorte que le vote soit équitable et qu'il tienne compte des points de vue minoritaires.
- Le nouveau système électoral ne devrait pas systématiquement favoriser un parti au détriment des autres.
- Le vote ne devrait pas être obligatoire.
- Les référendums ont un effet de division et coûtent cher; on doit faire confiance aux députés fédéraux pour prendre des décisions éclairées en notre nom.
- Les gouvernements de coalition présentent plus d'avantages que d'inconvénients.